



VILLE D'ESCAUDAIN

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du MARDI 26 FEVRIER 2019 à 18 H 15

(Convocation en date du 20 Février 2019)

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 23 (pour la question 01/01/2019)
22 (à partir de la question 02/01/2019)

Nombre de votants : 29 dont 6 pouvoirs (pour la question 01/01/2019)
28 dont 6 pouvoirs (à partir de la question 02/01/2019)

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, WERY Jean-Charles, TRIOUX Annick, MOREAU Pascale, BREEM Hervé, DHENAIN Laëtitia, DRELON André, PARYS Jeanne-Aimée, SION Michel, BENDJEFFEL Ahmed, LOUGHANI Abdelaziz, ABDELOUAHED Olivier, STIEVENARD Karine, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, BOURRE Martine, JANICKI Céline (pour la question 01/01/2019), CAULIEZ Claude, DESRAY Corinne, GUIOT Christelle, MERCIER Catherine, LAAMIMAT Rarib, ABDELKADER Michaël.

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme MARCUZZI Jeannette donne pouvoir à M. SALIGOT Bruno ; M. BENAMARA Ali donne pouvoir à M. BREEM Hervé, M. VANDENNIEUWEMBROUCK Jean-Paul donne pouvoir à Mme PARYS Jeanne-Aimée ; M. PLAYE Maryse donne pouvoir à Mme TRIOUX Annick ; Mme AIT MOUHA donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine ; M. PUPILLI Pascal donne pouvoir à M. BENDJEFFEL Ahmed.

Membre excusé : Mme JANICKI Céline (à partir de la question 02/01/2019)

Membre absent :

Secrétaire de séance : Mme BOURRE Martine

Délibération n° 01/01/2019 – Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 Décembre 2018

Le Conseil Municipal décide d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 4 Décembre 2018.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 02/01/2019 – Budget 2019 – Rapport d'Orientations Budgétaires.

En application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal débat des orientations budgétaires dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif 2019. Après la présentation par M. Bruno SALIGOT, Maire, des éléments qui serviront de support à la construction du Budget Primitif 2019. Mme STIEVENARD Karine au nom du groupe « Ensemble pour agir, l'Humain d'abord ! Liste de rassemblement présentée par le Parti Communiste, le Front de Gauche, et par de nombreuses personnalités de sensibilités diverses » et M. Abdelkader Michaël au nom du groupe « Escaudain, ensemble pour l'avenir », interviennent dans le débat.

Le Conseil Municipal décide de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires qui a été réalisé sur la base d'un rapport détaillé présentant les éléments nécessaires à la préparation du Budget Primitif et arrêtant les principales orientations budgétaires.

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Rapport d'Orientations Budgétaires est consultable en Mairie aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi.

Délibération n° 03/01/2019 – Renouvellement de la convention portant sur le poste « d'Adulte Relais » dans le cadre du dispositif de lutte contre l'absentéisme scolaire au niveau primaire et mutualisation avec la Ville de Douchy-les-Mines.

Le Conseil Municipal décide de renouveler, dans le cadre du programme adulte relais, un poste de médiateur scolaire en charge de la lutte contre l'absentéisme des élèves scolarisés sur le territoire communal. Il précise que le recrutement du médiateur est conditionné à l'obtention du financement de l'Etat et précise que l'agent de médiation scolaire sera recruté idéalement à compter du 1^{er} août 2019 en qualité de non titulaire à temps complet sous contrat de droit privé et rémunéré au SMIC. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les conventions avec l'Etat, à procéder au recrutement et à signer tout document se rapportant à ce dispositif.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 04/01/2019 – Recomposition du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (C.A.P.H.).

Suite à l'adhésion de la commune d'Emerchicourt à la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut après son retrait de la Communauté de Communes « Cœur d'Ostrevent » le Conseil Municipal décide de préserver les équilibres existants en stabilisant la représentativité des communes au sein du Conseil Communautaire jusqu'à la fin du mandat, par l'accord local suivant : 90 membres avec une répartition des communes au sein du Conseil Communautaire inchangée, soit 5 sièges pour la commune d'Escaudain, et un siège supplémentaire pour Émerchicourt. Il est fait application des règles légales pour arrêter la composition du Conseil Communautaire pour le mandat 2020-2026.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 05/01/2019 – Parcelles cadastrées section AY n°s 1 à 41p et ZC n°s 95 à 98, ancienne assise de la Cité Faidherbe – Approbation du bail à ferme à passer avec Monsieur Philippe RENARD.

Le Conseil Municipal décide d'approuver le bail à ferme à passer avec Monsieur Philippe RENARD et autorise Monsieur le Maire à le signer et à intervenir pour son exécution.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 06/01/2019 – Approbation de la convention relative à la pose de 3 feux comportementaux et à leur entretien ultérieur à passer avec le Conseil Départemental du Nord.

Le Conseil Municipal décide d'approuver la convention référencée «n°CONV18 RD 440 ESCAUD FEUXCOMP 154 » à passer avec le Conseil Départemental du Nord pour l'implantation de 3 feux comportementaux à l'intersection de la rue Camille Desmoulins (RD 440) et de l'Avenue de la Paix. Il autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative à la pose de 3 feux comportementaux et à leur entretien ultérieur.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 07/01/2019 – Création de trottoir rue Charles Lehut (RD 440) – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Nord dans le cadre de l'aide à l'aménagement de trottoirs le long des routes départementales – Autorisation à Monsieur le Maire de signer la convention relative à la reconstruction et à l'entretien des trottoirs de la RD 440.

Le Conseil Municipal décide d'approuver le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Nord dans le cadre de l'aide à l'aménagement de trottoirs le long des routes départementales pour la création de trottoir rue Charles Lehut. Il s'engage à réaliser les dits travaux de rénovation de trottoirs sur la RD 440 rue Charles Lehut et à inscrire les crédits au BP 2019 et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de « l'Aide à l'aménagement de trottoirs le long des routes départementales » - Programme 2019 auprès du Conseil Départemental du Nord et signer tout document se rapportant à cette demande. Il autorise Monsieur le Maire à signer la convention à passer avec le Département du Nord relative aux modalités de réalisation et d'entretien des trottoirs de la RD 440 Rue Charles Lehut.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 08/01/2019 – Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.) – Programmation 2019 – Mise aux normes du Foyer socio-culturel Jacques Brel – 2ème position de présentation.

Le Conseil Municipal décide d'approuver le programme de travaux pour la mise aux normes en termes d'accessibilité du Foyer Jacques Brel dont le montant (travaux + études) est estimé à 96.467,50 € HT. Il sollicite une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local à hauteur de 40% et adopte le plan de financement présenté dans le dossier de demande de subvention et s'engage à financer la part communale de cette opération en l'inscrivant au budget. Le Conseil Municipal s'engage à ne pas commencer les travaux avant que le dossier ne soit reconnu complet et autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier. La Commune présentant deux dossiers de demande de subvention au titre de la DSIL 2019, cette opération se trouve en deuxième position dans l'ordre des priorités.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 09/01/2019 – Approbation d'une convention de mise à disposition des salles de sports « Didier Pironi » et « Salvador Allende » au profit du Collège Félicien Joly.

Le Conseil Municipal décide d'approuver le projet de convention précité et ses annexes et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et ses éventuels avenants, ainsi qu'à intervenir pour leur exécution.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 10/01/2019 – Projets Territoriaux Structurants (PTS) à enjeux stratégiques départementaux 2019-2020 – Travaux de réhabilitation et d'extension de la Salle des Sports Allende – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Nord.

Le Conseil Municipal décide d'approuver le dossier de demande de subvention de réhabilitation et d'extension de la Salle des Sports Allende et adopte le plan de financement de la dite opération. Il s'engage à réaliser ladite opération et autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention inscrite au plan de financement auprès du Conseil Départemental du Nord au taux maximum de 40% et à signer tout document se rapportant à cette demande.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 11/01/2019 – Rapport d'activité 2017 du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie Electrique et de gaz dans l'arrondissement de Valenciennes.

Le Conseil Municipal décide de prendre acte de ce rapport.

Délibération n° 12/01/2019 – Distribution publique d'énergie électrique sur le territoire du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie Electrique et de gaz dans l'arrondissement de Valenciennes – Présentation du compte-rendu annuel d'activité de ENEDIS et EDF pour l'année 2017

Le Conseil Municipal décide de prendre acte du compte rendu d'activité de la distribution d'énergie électrique sur le territoire du syndicat présenté par ENEDIS et EDF pour l'année 2017.

Délibération n° 13/01/2019 – Distribution publique d'énergie électrique sur le territoire du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie Electrique et de gaz dans l'arrondissement de Valenciennes – Présentation du rapport de l'agent de contrôle portant sur le contrat de concession pour l'année 2017

Le Conseil Municipal décide de prendre acte du contenu du rapport de l'agent de contrôle portant sur le contrat de concession de distribution publique d'électricité sur le territoire du syndicat pour l'année 2016.

Délibération n° 14/01/2019 – Distribution publique de gaz naturel sur le territoire du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie Electrique et de Gaz dans l'Arrondissement de Valenciennes – Présentation du compte-rendu annuel d'activité de GRDF pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal décide de prendre acte du compte rendu d'activité de la distribution publique de gaz naturel sur le territoire du syndicat présenté par GRDF pour l'année 2017.

Délibération n° 15/01/2019 – Distribution publique de gaz naturel sur le territoire du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie Electrique et de Gaz dans l'Arrondissement de Valenciennes – Présentation du rapport de l'agent de contrôle portant sur le contrat de concession pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal décide de prendre acte du contenu du rapport de l'agent de contrôle portant sur le contrat de concession de distribution publique de gaz naturel sur le territoire du syndicat pour l'année 2017.

Délibération n° 16/01/2019 – Rapport d'activité 2017 du Syndicat Intercommunal de Mobilité et d'Organisation Urbaine du Valenciennois (S.I.M.O.U.V.).

Le Conseil Municipal décide de prendre note de ce rapport.

Délibération n° 17/01/2019 – Programmation Politique de la Ville 2019.

Le Conseil Municipal décide d'approuver la programmation Politique de la Ville 2019 ainsi que le plan de financement en lien avec la validation par les différents partenaires institutionnels. Il engage Monsieur le Maire à inscrire au budget 2019 la part Ville.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 18/01/2019 – Subventions aux associations escaudinoises – Acompte 2019

Le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivant le tableau ci-annexé aux associations ayant fourni leur compte de résultat en 2018. Celles-ci représentent un montant de 30 % de la subvention de fonctionnement allouée en 2018 et précise que les crédits nécessaires au règlement des présentes dépenses seront inscrits au budget primitif chapitre 65, article 6574.

ASSOCIATIONS		
Chapitre 65 - Article 6574		
1 - ASSOCIATIONS ESCAUDINOISES		38 852 €
	code fonct.	
1.a - Associations culturelles		5 139 €
Association des Amis du Musée d'Escaudain	322	195 €
Harmonie d'Escaudain	311	3 000 €
Arts en Mouvement	311	690 €
Cercle Philatélique Escaudinois	311	75 €
Bimbo - Escaudain	311	450 €
Ass. de sauvegarde du patrimoine escaudinois	324	141 €
Club de généalogie d'Escaudain et de l'Ostrevant	311	78 €
Comité Escaudain Ruhla	041	510 €
1.b - Associations de quartiers et sociales		3 188 €
Comité des fêtes de la cité Nervo - Escaudain	422	150 €
Cercle Laïque socio-culturel Jacques Brel - Escaudain	422	1 530 €
Mieux Vivre à Louise Michel - Escaudain	422	998 €
Nouveau Regard	422	60 €
Nord Escaudain	422	300 €
Les pensées d'Astrid	422	150 €
1.c - Associations sportives		29 685 €
Escaudain Basket - Porte du Hainaut	40	6 150 €
Basket Féminin Escaudain - Porte du Hainaut	40	4 410 €
Atout Forme - Escaudain	40	210 €
Les Archers Escaudinois	40	450 €
Union Sportive Escaudain Football	40	8 550 €
Association sportive de Tennis de Table - Escaudain	40	1 590 €
Force Athlétique Escaudain	40	2 760 €
Club Olympique Municipal Escaudinois	40	2 700 €
Club Cyclo VTT Escaudain	40	450 €
Tennis Club Escaudinois	40	1 800 €
Association Sportive de Tir Escaudinoise	40	480 €
UNSS - Collège Félicien Joly d'Escaudain	40	135 €
1.d - Associations diverses		840 €
Le pigeon de fer - Escaudain	421	150 €
Association de chasse St Hubert	833	150 €
Amicale pour le don de sang bénévole d'Escaudain	025	60 €
Union du commerce - Escaudain	94	270 €
Les Anciens combattants - Escaudain	025	210 €

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 19/01/2019 – Subvention à l’Association « Classic Street Dance ».

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention d'un montant de 2.000 € à l'association «Classic Street Dance » pour faire face aux dépenses engendrées par le Gala de danse organisé traditionnellement en juin, dans de bonnes conditions et précise que le crédit nécessaire au règlement de la présente dépense sera inscrit au budget primitif chapitre 65, article 6574.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 20/01/2019 – Subvention à l’Association « Grand Prix de Denain ».

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention d'un montant de 300 € à l'association « Grand Prix de Denain » pour l'organisation de sa course cycliste internationale ouverte aux cyclistes professionnels se déroulant le 24 mars 2019 que le crédit nécessaire au règlement de la présente dépense sera inscrit au budget primitif chapitre 65, article 6574.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération n° 21/01/2019 – Soutien à la résolution du 101ème Congrès de l’AMF.

Le Conseil Municipal décide de soutenir la résolution finale qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le gouvernement.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Délibération n°22/01/2019 – Compte-rendu des décisions de non-exercice du droit de préemption du Maire dans le cadre de sa délégation

Le Conseil Municipal décide de prendre acte des décisions de Monsieur le Maire de renoncer à préempter un ou plusieurs immeubles.

Délibération n°23/01/2019 – Compte-rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations

Le Conseil Municipal décide de prendre note des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ses délégations.

Fait à Escudain, le 04 Mars 2019
LE MAIRE,

Bruno SALIGOT

Affiché, le 04 Mars 2019
LE MAIRE,

Bruno SALIGOT